

Projet Agroforesterie

Projet intercantonal d'utilisation durable des ressources naturelles
Soutenu par l'OFAG selon l'article 77a LAgr

Ce projet ressource a pour but de promouvoir la pratique de l'agroforesterie moderne et d'accompagner son adoption par une démarche participative. Concrètement, par l'application de différentes mesures agroforestières, le projet vous propose un conseil personnalisé et un soutien financier pour la mise en place ou l'optimisation d'un système agroforestier. Le système conçu se verra résilient, adapté aux conditions locales, économiquement intéressant et répondant à des enjeux environnementaux ciblés.

L'agroforesterie moderne est un système de production durable, adapté à la mécanisation, qui intègre des éléments ligneux pluriannuels cultivés dans la SAU ou dans la région d'estivage. Elle permet de concilier la production agricole et la protection des ressources naturelles tout en réduisant l'impact environnemental de l'agriculture et en contribuant à l'atténuation des effets du changement climatique.

- Lutte contre l'érosion
- Apport de matière organique
- Lutte contre le lessivage des nutriments
- Promotion de la biodiversité
- Diversification des sources fourragères
- Meilleure utilisation de la surface des pâturages par les animaux
- Stockage de carbone
- Diversification de la production et du revenu agricole
- Création des microclimats tempérés et stables

Mesures obligatoires

Audit initial et final

Afin d'assurer la mise en place d'un système agroforestier adapté aux conditions locales et aux objectifs de l'exploitation

- Analyse de la situation de l'exploitation
- Identification des enjeux environnementaux
- Choix des mesures et de l'objectif de production
- Création d'un plan de mise en œuvre des mesures
- Suivi de la parcelle tout au long de la durée du projet par un monitoring scientifique
- Bilan de l'évolution de la parcelle et de l'effet de l'agroforesterie
- Discussion sur les actions à entreprendre après la fin du projet

Formations en agroforesterie

Pour pouvoir gérer son système agroforestier de façon optimale, partager ses expériences avec d'autres participant-e-s et assurer le maintien des effets bénéfiques de l'agroforesterie sur le long terme

- Formations à choix selon l'objectif de production
- Participation obligatoire à deux formations sur la durée du projet

Mise en place d'un nouveau système sylvoarable

- Création d'un système sylvoarable moderne, adaptés à la mécanisation et aux contraintes d'aujourd'hui
- Combinaison d'arbres plantés en ligne et de grandes cultures ou de cultures spéciales
- Parcelle de minimum 1 ha pour les grandes cultures et de 0.5 ha pour les cultures spéciales
- Maximum 2 ha par année par exploitation
- Contribution à la plantation et à l'entretien des arbres dans les règles de l'art



Valorisation de la bande herbeuse des systèmes sylvoarables

- En complément de la mise en place d'un nouveau système ou pour les systèmes sylvoarables déjà existants
- Implantation de structures ligneuses, herbeuses ou structurales supplémentaires entre les arbres pour diversifier la production et/ou promouvoir la biodiversité
- Entretien de la bande herbeuse avec des techniques innovantes



Intégration de volailles dans les systèmes de production fruitière

- Dans les vergers et les systèmes sylvoarables avec des arbres fruitiers
- Pour une durée déterminée dans une rotation
- Dans un but de lutte contre les ravageurs
- Eventuellement possible d'inclure d'autres animaux

Optimisation de l'aménagement et de la production fourragère dans les herbages non SPB

- Plantation en ligne ou en ilots de buissons fourragers à pâturer
- Diversification des ressources fourragères
- Optimisation de l'aménagement
- Essences choisies selon les animaux et les conditions locales



Structuration optimale des parcours de volailles et de porcs

- Plantation de structures ligneuses dans les parcs de volailles ou de porcs
- Optimisation de l'utilisation de l'espace
- Mélange de strates et d'essences intéressantes pour la biodiversité
- Possible production de bois raméal fragmenté (BRF) à utiliser comme paillage puis comme amendement pour améliorer la structure du sol

Conditions de participation

Les exploitations répondant aux critères suivants sont éligibles à participer au projet :

- Se situer dans l'un des quatre cantons participants : **GE, JU/JB, NE et VD**
- **Droit aux paiements directs** pendant la durée du projet (2020-2026)
- Exploitations **PER** ou **bio**
- Des agricultrices et agriculteurs prêt-e-s à s'investir sur le long terme dans un projet innovant !

Les parcelles sélectionnées pour le projet devront présenter de manière avérée au moins deux déficits environnementaux selon la liste établie par Agroscope. L'identification des déficits se déroulera lors de l'audit initial.

Déficits environnementaux

- Risque d'érosion
- Excédant de nitrate
- Excédant de phosphore
- Concentration élevée d'ammoniac
- Manque d'insectes auxiliaires
- Manque de pollinisateurs
- Manque de corridors faunistiques
- Sécheresse ou hausse de température prévue

Le projet se déroulera dans les cantons de Genève, Jura et Jura bernois, Neuchâtel et Vaud sur une durée de **6 ans et débutera en 2020**.

Nous cherchons 140 exploitations réparties dans ces cantons et dans les différentes zones agricoles (montagnes, collines et plaine).

Si vous êtes intéressé-e à participer au projet ou souhaitez obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez contacter les personnes responsables pour votre canton.

Plus d'info sur :

<http://www.agroforesterie.ch/>

Contacts

AGRIDEA

Johanna Schoop
021/619 44 55

johanna.schoop@agridea.ch

Genève

Sacha Riondel
022/939 03 11

riondel@agrigenève.ch

Jura et Jura Bernois

Victor Egger
032/420 74 35

victor.egger@frij.ch

Neuchâtel

Joëlle Beiner
032/889 36 84

joelle.beiner@ne.ch

Vaud

Emilie Carrard
024/423 44 88

e.carrard@prometerre.ch



Avec la participation et le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Kanton Bern
Canton de Berne


RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



 **cnav**
Chambre neuchâtoise
d'agriculture et de viticulture

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

 **Proconseil**
Une filiale de Prométerre

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE


AGRIVULG

 **agridea**
ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS


BIOSUISSE